



Cabinet de la ministre

Paris, le mardi 18 janvier 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

La France dispose de la plus grande école d'aviation européenne

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Thierry MARIANI, secrétaire d'État chargé des Transports annoncent officiellement la fusion de l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) et du Service d'Exploitation de la Formation Aéronautique (SEFA). Les activités de formation théorique et pratique de ces deux entités sont désormais rassemblées sous le seul sigle de l'ENAC pour constituer la plus grande école d'aviation européenne.

Depuis plus de 60 ans l'ENAC occupe une place singulière dans le domaine de l'enseignement supérieur, comme dans celui de la formation aéronautique en dispensant l'ensemble des formations scientifiques et techniques nécessaires au fonctionnement du secteur du transport aérien :

- ingénieurs d'étude et d'exploitation, du contrôle aérien, électroniciens de la sécurité aérienne ;
- pilotes de ligne ;
- techniciens supérieurs, etc.

Cette fusion permet de :

- Mutualiser les moyens pédagogiques des deux établissements, renforcer la formation des ingénieurs et des contrôleurs au pilotage et initier les élèves pilotes aux contraintes du contrôle aérien et aux grandes évolutions technologiques du secteur (SESAR, NEXTGEN, etc.).
- Faciliter la mise en place de contrats de formation sur mesure pour des clients nationaux et internationaux de l'ENAC.
- Conforter la position internationale « d'Université de l'Aviation Civile » de l'ENAC qui forme à tous les métiers techniques du transport aérien.

« Ce nouvel établissement contribuera au rayonnement et aux activités export du secteur de l'aviation française en apportant son expertise et ses moyens, pour répondre aux nombreuses demandes de pays étrangers, vis à vis de leurs besoins de formation dans ce domaine » a déclaré Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet
Cabinet de Thierry Mariani
DGAC

01 40 81 72 36
01 40 81 77 57
01 58 09 43 90